# Travailler aujourd'hui : Quelle réalité ? Quelle vision théologique ? Quels enjeux éthiques ?

Comment vivre notre travail à la lumière de la Parole de Dieu ? C'est la question à laquelle il nous faut répondre car c'est une activité qui occupe une bonne part de nos existences. Pour ce faire, nous souhaitons d'abord nous pencher sur la question de la réalité du monde du travail aujourd'hui, puis prendre de la hauteur en nous intéressant à la vision du travail que nous suggère l'Ecriture et enfin nous confronter aux enjeux éthiques particuliers que soulève le monde du travail. Un certain nombre de choses que nous écrivons ici sont et seraient valables de tout temps, mais nous avons essayé de prendre en considération les particularités du travail et des conditions dans lesquelles il se vit actuellement. Nous déploierons donc notre propos en trois temps :

- d'abord un constat essentiellement sociologique de la réalité actuelle du monde du travail nous permettant d'entrevoir les questions éthiques qui se posent,
- puis une vision théologico-biblique du travail qui nous donnera hauteur et souffle,
- pour terminer par les enjeux éthiques qui nous paraissent aujourd'hui déterminants sur ce sujet.

### **PARTIE I:**

# La réalité du monde du travail. Difficultés, tensions et injustices

Il y a, actuellement, un taux de chômage plutôt bas, en France. Pourtant les situations de travail engendrent beaucoup de difficultés, de souffrance, d'incompréhension et de questions existentielles parfois lourdes. Les tensions autour du travail ne sont pas un phénomène foncièrement nouveau. Mais elles prennent, aujourd'hui, un tour particulier et c'est le présent contexte que nous souhaitons analyser pour en dégager des questions et des enjeux éthiques qui concernent tout un chacun : employeur, salarié, bénévole ou consommateur.

## A. La perte de sens du travail accompli

La parenthèse forcée des confinements à l'occasion du virus du COVID (avec la rupture dans l'activité ordinaire de tout un chacun qui en a résulté) a intensifié, pour beaucoup de personnes, une prise de conscience qui gagne de l'importance depuis plusieurs années : la perte de sens de leur travail. Du fait de l'éloignement croissant entre les décideurs et les salariés, d'un côté, et de l'accroissement des chaînes de production (de biens ou de services) qui éloignent également le client final, on ne sait plus très bien pour qui on travaille, pour quelle personne concrète on s'emploie.

Le travail parcellisé des ouvriers des chaînes de production a été dénoncé depuis bien longtemps. Or cette parcellisation a gagné (à des degrés divers) la plupart des professions, avec des sous-traitances en cascade ou des supply chains internationales. Beaucoup de travailleurs ne perçoivent plus les tenants et les aboutissants de leur activité et ont, de fait, perdu une large part de leur autonomie, y compris à des niveaux d'emploi élevés en termes de responsabilité.

Et tout cela s'accompagne d'un isolement croissant, dans le travail, avec un amaigrissement, voire une dilution des collectifs, et, par ricochet, une fragilisation des salariés. Le COVID et sa gestion ont, là aussi, aggravé des plaies qui étaient déjà là et le télétravail qui en a résulté accentue cette atomisation des relations sociales.

Dans toutes les professions, la pression est de plus en plus mise sur le court terme, avec un management brutal. Il en résulte ici des burn-out, là des bore-out, avec des salariés qui se retrouvent sans activité motivante même à un échelon élevé de la hiérarchie.

Autre effet de l'éloignement entre décisionnaires et salariés : les professions de service sont, par définition, restées au contact de la personne, mais elles sont écrasées par des critères de gestion élaborés loin des situations de travail. On observe, ainsi, une perte de sens dans des métiers clefs, pourtant, a priori, pleins de sens, comme la santé, le travail social, ou l'éduction, avec une crise des vocations, provoquée par un manque récurent de moyens, de reconnaissance, voire une perte d'autorité (comme dans l'éducation).

### B. La pénibilité du travail : question classique, réalités nouvelles

La perte de sens dont nous venons de parler est une source importante de pénibilité au travail. Il y en a d'autres.

En effet, depuis plusieurs années (dans les enquêtes du Ministère du Travail français) on remarque que la pénibilité mentale au travail ne cesse de croître : être sur le qui-vive, devoir sauter d'une tâche à l'autre, devoir agir dans des conditions dégradées, ne pas pouvoir faire du « bon travail », recevoir des ordres contradictoires ou vivre des tensions avec la hiérarchie ou avec les partenaires, clients ou usagers (entreprises ou particuliers).

Le travail en situation de stress provoque, par ailleurs, des troubles particuliers : troubles musculosquelettiques, par exemple, mais aussi anxiété, difficultés à dormir, etc. La souffrance mentale et la souffrance physique se touchent l'une l'autre.

Et il reste des métiers soumis à des pénibilités plus classiques : travail dans des environnements toxiques, chutes invalidantes ou mortelles, accidents de la route. L'ubérisation de la livraison à domicile met, par exemple, doublement en tension les personnes concernées, avec une incertitude sur les commandes qu'ils recevront dans la journée et une tension sur les temps de trajet à deux roues qui induit mécaniquement une accidentologie accrue.

# C. Les anciennes et nouvelles formes d'exclusion ; les groupes sociaux menacés aujourd'hui

Le chômage enregistré (mais tout n'est pas enregistré) est, pour l'instant, à un niveau assez bas, en France. Il n'en reste pas moins qu'année après année apparaît ce que les anglophones désignent sous le nom de « qualification gap ». L'évolution technique fait peu à peu disparaître les emplois d'ouvriers ou d'employés qualifiés, et cela bien avant que l'intelligence artificielle ne fasse les gros titres de la presse. Les emplois de cadres supérieurs ou intermédiaires restent dynamiques ; de même que les emplois subalternes (on a parlé, ci-dessus, des livreurs, pensons aussi aux vigiles, ou aux emplois mal rémunérés et pénibles du service à domicile). Il apparaît ainsi un « fossé » dans l'échelle des qualifications.

Les employés et ouvriers qualifiés sont menacés de descente sociale ou alors ce sont leurs enfants qui pourraient avoir des situations plus dégradées que la leur. Et la formation initiale ou continue ne suffit pas à colmater cette brèche, du fait que franchir ce « fossé » présente souvent une marche très (trop) haute pour les personnes concernées. Il se vit ainsi une exclusion à bas bruit de couches sociales vivant dans les périphéries urbaines, ou de salariés en fin de carrière. Mais le bas bruit se fait fortement entendre dans les urnes, car c'est dans ces couches sociales que fleurit les votes de mécontentement.

Et, pendant ce temps, des couches sociales, dans certaines banlieues, vivent une exclusion durable et parfois intergénérationnelle, qui n'est que partiellement enregistrée dans les statistiques, car cette exclusion durable engendre un non-recours au droit et/ou un investissement dans une économie parallèle qui vit de trafics en tous genres.

### D. La répartition des revenus du travail

L'échappée, depuis les années 1980, des revenus des plus riches vers des niveaux de revenu qui n'a rien à voir avec l'évolution moyenne des salaires est perçue (à juste titre) comme une injustice.

Ces écarts de revenus conduisent à entretenir, former ou reformer des aristocraties qui pèsent sur les décisions politiques soit par le chantage à l'emploi, soit par le financement de campagnes de lobbying souvent efficaces. Elles entravent, par conséquent, les décisions politiques, même celles qui seraient portées par une majorité démocratiquement élue.

La juste rémunération du travail (et les cotisations qui l'accompagnent) reste, ainsi, une question brûlante et elle ne peut pas se résoudre uniquement par le jeu de la concurrence et des marchés, car ce que certains estiment être le jeu spontané de l'économie ne résorbe plus, depuis 1980, les inégalités et les creuse dans certains cas (à la différence de ce qui s'était passé les années précédentes).

Il existe d'autres inégalités qui sont source de tension. L'inégalité entre les générations en fait partie. Une génération est actuellement à la retraite. Cette retraite est financée par ceux qui sont en activité aujourd'hui. Or ceux-ci devront cotiser plus longtemps ou auront des retraites plus basses par rapport à leur revenu d'activité. Un tel décalage rend les négociations sur les retraites difficiles.

#### E. Surtravail et surconsommation ou mal-travail et mal-consommation

Le travail n'échappe pas, enfin, aux questions que pose la crise écologique : est-il juste de produire des biens et services dont la production ou l'usage entretiennent ou aggravent l'effet de serre ? Régulièrement, des professions dénoncent la stigmatisation dont elles s'estiment être les victimes à ce propos. Mais dans ce domaine, hélas, il est peu de professions qui pourraient échapper à une telle critique. Il ne s'agit nullement de stigmatiser, mais d'interpeller chacun pour qu'il prenne conscience des conséquences de ses choix. Et dans le domaine de l'impact écologique, les choix professionnels ont autant, voire plus de poids, que les modes de vie individuels. Il s'agit de savoir à quel monde on contribue par son travail et cette question n'est nullement anodine.

La poursuite d'une consommation sans fin apparaît de plus en plus comme un dangereux mirage et qui dit consommation sans fin dit travail sans fin. Ou qui dit consommation mal gérée, mal ciblée, mal évaluée, dit travail mal géré, mal ciblé et mal évalué.

La question du sabbat, pour le moins, pourrait nous servir de boussole face à une société consumériste qui fonctionne 7j/7 et 24h/24, et où les employés ont un téléphone professionnel qu'ils sont, de fait, obligés de consulter même le week-end. Le droit à la déconnexion est un enjeu fort. Tout comme le droit à faire une pause et considérer son travail et ses choix de vie, en se demandant s'ils aident notre prochain et rendent gloire à Dieu.

### PARTIE 2:

# Le travail à la lumière de la théologie biblique

Pour comprendre la complexité de la réalité du travail décrite ci-dessus, les paradoxes dans rapport à celui-ci, et toutes les questions que soulève le monde du travail, il est utile de regarder à ce que nous dit l'Ecriture à ce sujet, et en particulier de recourir au traditionnel schéma : « création – chute – rédemption ». Précisons ici que ce schéma est certes chronologique : la chute succède à la création et la rédemption à la chute. Mais il est aussi plus complexe que cela et les trois « aspects » sont entremêlés : la chute n'abolit pas l'ordre créationnel, la rédemption dépasse mais n'abolit pas la création et les effets de la chute se font toujours sentir malgré la rédemption. Et tout cela à des conséquences pour notre vécu du travail, ce que nous pouvons en attendre, et les limites aussi. Voyons donc ce que chaque élément de ce schéma peut apporter à notre réflexion.

### A. Le travail : une réalité créationnelle bonne

Ge 1.26-28, 31 : « Dieu dit : Faisons les humains à notre image, selon notre ressemblance, pour qu'ils dominent sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail, sur toute la terre et sur toutes les bestioles qui fourmillent sur la terre. Dieu créa les humains à son image : il les créa à l'image de Dieu ; homme et femme il les créa. Dieu les bénit ; Dieu leur dit : Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la. Dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous les animaux qui fourmillent sur la terre. (...) Dieu vit alors tout ce qu'il avait fait : c'était très bon. Il y eut un soir et il y eut un matin : le sixième jour. » (NBS)

Ge 2.15 « Le SEIGNEUR Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden pour le cultiver et pour le garder. »

Genèse 1 et 2. C'est la trame de fond à avoir toujours présente à l'esprit. Là nous est donnée la vision de ce qu'il en était au commencement, dans l'intention première et parfaite de Dieu, avant que la chute ne vienne tout déformer.

Au commencement donc. Au commencement, l'homme et la femme travaillent. Avec l'appel à la fécondité, c'est le premier commandement de Dieu : travailler (c'est ce qu'implique, entre autres, le mandat créationnel ou culturel, c'est-à-dire la charge confiée par Dieu de déployer par le travail ses potentialités et celles de la nature). L'être humain doit travailler. Ce n'est pas une option, un choix. C'est d'abord une affaire d'obéissance au Créateur. Sa parole nous oblige<sup>1</sup>.

La révélation biblique insistera à de nombreuses reprises sur ce devoir. C'est ainsi qu'à un peuple qui était esclave et que Dieu libère de l'esclavage que Dieu, contre-intuitivement, demande de travailler six jours (Ex 20.9). On aurait pu imaginer que Dieu libère Israël du devoir de travailler et relègue cette tâche à d'autres... Eh bien non ! Le livre des Proverbes contient bien des paroles sévères à l'encontre des paresseux. Quant au Nouveau testament, il va jusqu'à dire que celui qui ne veut pas travailler ne mange pas (2Thess 3.10). Voilà qui est dit !

Ce devoir de travailler relève d'abord d'une nécessité vitale. Concrètement, si l'être humain veut manger, il doit travailler la terre pour qu'elle donne son fruit.

Le pain, sauf circonstances exceptionnelles comme durant les quarante ans du peuple juif dans le désert, ne tombe pas du ciel. L'être humain a besoin de travailler pour vivre. Notons cependant que le travail est toujours précédé de la grâce de Dieu : en Genèse, Dieu a disposé toutes choses pour l'homme et l'homme n'a plus qu'à cueillir les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Henri BLOCHER, « Treize thèses de théologie du travail », *Ichthus*, 98, 1981, p.2.

fruits préparés par Dieu. Il en va toujours de même pour nous : par notre travail nous de faisons que cueillir, transformer, agencer des bénédictions qui nous précèdent<sup>2</sup>. Dans une société sophistiquée où beaucoup d'emplois relèvent du secteur tertiaire des services, où nos aliments sont disponibles en abondance dans les rayons de supermarché, on peut facilement oublier la réalité agricole dans laquelle s'inscrit le texte biblique. Aujourd'hui c'est par l'intermédiaire de l'argent que je gagne en rémunération de mon travail que je peux vivre, me loger, m'habiller, me nourrir. Ainsi : subvenir à nos besoins essentiels demeure toujours pour beaucoup la fonction première du travail, même s'il permet aujourd'hui aussi pour beaucoup de répondre à nos besoins secondaires comme les loisirs. En ce sens, si nos systèmes de protection sociale permettent de soutenir ceux qui sont en manque de travail, offrant là une solution temporaire à un mal social, les questions de fond relatives à la fois à la responsabilité individuelle de chercher un emploi et à la responsabilité collective de la société de fournir à chacun un emploi (aide à la reconversion professionnel, orientation des jeunes dans le choix de carrière, valorisation de métiers méconnus, etc.) demeurent. Le chrétien est cependant invité à rester dans la confiance que le Père céleste sait que nous avons besoin de manger, boire, nous habiller et qu'il prend soin de nous (Mt 6.32).

Notons aussi que travailler est un commandement spécifique à l'être humain : toutes les autres créatures sont appelées à la fécondité mais non à travailler. Jésus le dira d'ailleurs en Matthieu 6 : les oiseaux ne sèment ni ne moissonnent, les lys des champs ne filent pas... Travailler constitue, entre autres choses, le propre de l'homme.

Ainsi, le psaume 104 nous dépeint l'homme accomplissant sa journée de travail tandis que les autres créatures obéissent simplement à la loi de leur création. On peut donc dire que, d'une certaine manière, par son travail, l'homme devient proprement homme<sup>3</sup>. Le fondement de cette vérité se trouve dans la création de l'être humain en image de Dieu : ce n'est en effet pas par hasard qu'en Genèse 1 Dieu nous soit présenté sous les traits d'un artisan accomplissant son œuvre pendant 6 jours puis se reposant le 7ème jour.

En travaillant, l'être humain imite son Créateur. A cet égard, le travail est, dans la vision biblique, une activité digne<sup>4</sup>, puisque Dieu lui-même travaille!

Cette vision contraste avec bien des religions et philosophies de l'environnement biblique où les dieux, pour ainsi dire, se « débarrassent du sale travail » sur les êtres humains et où l'idéal humain est une vie de pure contemplation. Au contraire, tout au long de la révélation biblique, on voit Dieu à l'œuvre. Jésus affirme même que son Père et lui-même sont *toujours* à l'œuvre (Jn 5.17).

Plus encore, quand Dieu s'incarne, il se fait simple charpentier. Henri Blocher remarque à cet égard ceci : « Si Dieu venait dans le monde, à quoi ressemblerait-il ? Pour les Grecs de l'Antiquité, il aurait pu être un roi-philosophe. Les Romains auraient pu désirer un homme d'Etat juste et magnanime. Mais comment le Dieu des Hébreux est-il venu dans ce monde ? Comme un charpentier. <sup>5</sup>» Il ajoute : « Est-il un seul métier dont il ne donne le modèle ? Il n'est pas seulement roi, juge, instructeur et vaillant guerrier, mais encore berger, avocat, médecin, cuisinier, mais encore et surtout, c'est la gloire de sa gloire, Il est lui l'Eboueur des éboueurs, celui qui enlève nos ordures et seul nettoie notre infection! <sup>6</sup>»

L'Occident a été marqué par la valorisation gréco-romaine de l'otium ou temps libre, par son mépris du travail manuel, et par son esprit élitiste et esclavagiste – reléguant à d'autres le labeur. Un certain monachisme, notamment celui qui insiste sur l'importance du travail manuel en parallèle de la vie de prière et de l'étude (*ora et labora*), rappelle l'honneur de la mission créationnelle d'entretenir la création comme un jardin. Les réformateurs, allant plus loin encore, ont œuvré à une revalorisation du travail, considérant même celui-ci comme une vocation au même titre que la vocation religieuse. Cette revalorisation du travail procède d'une revalorisation plus générale du corps et de l'activité humaine, contre une tendance à une valorisation de type gnostique de l'esprit au mépris de la matérialité de notre existence.

<sup>3</sup> *Ibid.* p.5.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> *Ibid.*, p.6.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Timothy KELLER, *Dieu dans mon travail, op.cit.*, pp.57-68.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> *Ibid.*, p.63.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> *Ibid.*, pp.5-6.

Si le travail est une donnée créationnelle cela veut enfin et surtout dire que le travail est une bonne chose, une bénédiction. L'entrée du péché dans le monde viendra abîmer, tordre, la bénédiction. Mais la bénédiction demeure première. Dieu l'affirme sans conteste possible : son œuvre est *très* bonne ! Si le travail est avant tout une bénédiction, cela tient au fait que le travail correspond à un besoin profond de l'être humain et, qu'en travaillant, l'être humain, d'une certaine manière et dans une certaine mesure, s'accomplit.

Tiré à l'excès, cette vision confinerait l'identité de l'être humain à son travail. Certaines philosophies modernes donnent ce statut au travail : c'est essentiellement par son travail que l'être humain ou s'aliènerait<sup>7</sup> ou s'accomplirait<sup>8</sup>. C'est là une dérive idolâtre : l'identité de l'être humain est fondamentalement en Dieu. Mais il demeure que, par son travail, il est donné à l'être humain d'exprimer quelque chose d'important de lui-même, de sa dignité et de son statut dans la création.

C'est aussi à travers le travail que se concrétise l'appel que Dieu m'adresse à aimer mon prochain. En ce sens le travail est une vocation<sup>9</sup>.

« Le fait que Dieu a instauré le travail dans le paradis nous surprend, parce que, très souvent, dans notre pensée, le travail est un mal nécessaire ou même un châtiment. Pourtant nous constatons (...) qu'il fait partie de la félicité du jardin d'Eden, le jardin de Dieu. Le travail est un besoin fondamental de l'homme, tout comme la nourriture, la beauté, le repos, l'amitié, la prière, la sexualité <sup>10</sup>». Par son travail, il est donné à l'être humain de mettre en œuvre ses dons et capacités. La construction du Tabernacle convoquera ainsi les meilleurs artisans (Ex 31.1-6). De même Jésus met à l'honneur dans ses paraboles ceux qui font fructifier les talents reçus (Mt 25.14-30). Par mon travail, j'offre au monde, aux autres, ce que Dieu m'a donné de savoir-faire.

# B. L'introduction du mal dans le monde et toutes ses conséquences sur le travail

Ge 3.17-19 : « A l'homme, Dieu dit : Puisque tu as écouté ta femme et que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais défendu de manger, la terre sera maudite à cause de toi ; c'est avec peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie. Elle fera pousser pour toi des épines et des chardons, et tu mangeras l'herbe de la campagne. C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes à la terre »

La prise en compte de la chute et de ses conséquences est inévitable pour une juste vision du monde en général et du travail en particulier. La chute est une rupture fondamentale et, si l'on n'en tient pas compte, on ne comprend pas l'état du monde, et l'état du monde du travail. La désobéissance de l'homme à son Créateur vient corrompre la bonne et harmonieuse création de Dieu. Ainsi, le travail devient pénible, le sol à cultiver hostile, les efforts en partie vains, le rapport au travail biaisé.

Timothy Keller résume les conséquences de la chute à quatre dimensions : le travail devient improductif, le travail perd son sens, le travail devient égoïste et le travail devient idole<sup>11</sup>. Attention cependant : « *Le travail n'est pas* 

6

<sup>7 «</sup> En quoi consiste la dépossession du travail ? D'abord dans le fait que le travail est extérieur à l'ouvrier, c'est-à-dire qu'il n'appartient pas à son être ; que, dans son travail, l'ouvrier ne s'affirme pas, mais se nie ; qu'il ne s'y sent pas satisfait, mais malheureux ; qu'il n'y déploie pas une libre énergie physique et intellectuelle, mais mortifie son corps et ruine son esprit. C'est pourquoi l'ouvrier n'a le sentiment d'être à soi qu'en dehors du travail ; dans le travail, il se sent extérieur à soi-même. Il est lui quand il ne travaille pas et, quand il travaille, il n'est pas lui. », Karl Marx, *Manuscrits de 1844 (Économie et philosophie)*, trad. J. Malaquais et C. Orsoni, in *Œuvres*, coll. Pléiade, tome II, Gallimard, p. 60.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Lee HARDY, La trame de ce monde, Québec, Editions La Clairière, 1995, pp.41-49.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Lee HARDY, « Notre travail, providence de Dieu : le concept chrétien de vocation », dans *Ibid.*, pp.58-89.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Timothy KELLER, *Dieu dans mon travail*, Romane-sur-Lausanne, Ourania, 2016, p.47.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Timothy KELLER, op.cit. pp.103-120, 120-138, 139-156, 157-184.

devenu une malédiction en soi mais plutôt les conditions dans lesquelles il s'exercera désormais : il s'accompagnera de la peine. Le travail n'est pas devenu une chose mauvaise mais une chose pénible »<sup>12</sup>.

Il est intéressant de noter l'actualité de cette notion de pénibilité. Elle suscite débats et législation. On cherche à la mesurer, à la prendre en compte pour le départ à la retraite, on essaie de la compenser, etc.

En effet, notre monde a certes, grâce à la technique, éliminé des souffrances au travail – la technique au service de l'homme – mais elle en a introduit de nouvelles voire, selon certains, un nouvel esclavage<sup>13</sup>. Par exemple, le développement du télé-travail semble répondre d'une amélioration des conditions de travail : pouvoir travailler depuis chez soi sans avoir la fatigue des transports... Mais le télé-travail pose la question de la dématérialisation des relations et de l'avenir du rôle de socialisation du travail. Il n'est pas lieu ici de développer longuement les souffrances physiques et surtout psychologiques du monde du travail (nous pensons à la pathologie contemporaine en expansion qu'est le burn-out, mais à l'inverse se développe aussi la notion de « bore-out » pour les personnes « mises au placard ») : les publications à ce sujet sont nombreuses. C'est un constat évident : le travail est pénible, à tous égards. Il n'est pas que cela (la bénédiction créationnelle demeure), mais il l'est en bonne partie.

Si les initiatives pour alléger la souffrance au travail et pour améliorer les conditions de travail sont à encourager autant que possible, il nous faut, en tant que chrétiens, avoir conscience que l'oppression au travail ne sera abolie qu'au retour du Christ, dans son royaume de paix et de justice établi sur terre dont seront exclus les malfaisants non-repentants. D'ici là, nous continuerons tous à pâtir du travail. C'est une vérité, hélas, à accueillir. En effet, l'exemple des israélites en Egypte montre que la dure condition des travailleurs est en bonne partie liée aux mauvais traitements subis par des maîtres cruels et injustes. C'est là un autre aspect de la chute : la dureté du cœur de l'homme et par là les injustices et le mal que l'homme commet envers son prochain<sup>14</sup>.

Les chartes éthiques et les codes de déontologies peuvent se multiplier dans les entreprises et tenter de limiter le mal, la dureté du cœur de l'homme demeure. Et d'ailleurs, ces règlementations indiquent, sous formes d'interdits, ce qui se fait vraiment et, sous forme d'exigences, ce qui ne se fait pas toujours<sup>15</sup>! Et force est de constater que la plupart des difficultés que les personnes expriment au sujet de leur travail sont des difficultés relationnelles : un mauvais management, la pression de la hiérarchie, des actionnaires, l'attitude des collègues, jusqu'au harcèlement parfois, etc. La vision biblique nous rend lucides sur le péché de l'homme, et implore la grâce de Dieu pour limiter, dans sa grâce, le mal, dans l'attente de changer les cœurs de pierre en cœur de chair (Ez 36.26).

Enfin, avec la chute, le travail est frappé de « vanité ». Le sage écrit ainsi : « Et moi, je me suis retourné vers toutes les choses que mes mains avaient faites, le travail pour lequel j'avais tant peiné : tout n'est que futilité et poursuite du vent, il n'en résulte aucun avantage sous le soleil » (Eccl 2.11) Autrement dit : en matière de travail, le retour sur investissement est décevant. Je ne peux pas trop attendre de mon travail. En particulier, je ne peux pas espérer de mon travail le sens de ma vie.

Les interrogations actuelles sur le sens, ou plutôt le manque de sens, du travail viennent corroborer le constat biblique : quelque métier que l'on fasse, même un métier désiré, choisi, l'ombre de la vanité plane. Il faut remarquer en effet que cette remarque désabusée de l'Ecclésiaste sur le travail vient de sa quête de ce qui donnera sens et bonheur à sa vie. Autrement dit, si l'être humain cherche le sens de sa vie et son bonheur dans son travail, cette quête sera vaine. Ce n'est pas dans son travail que se trouve le sens de la vie de l'homme mais dans une relation restaurée avec Dieu : « le commencement de la sagesse c'est la crainte de l'Eternel » répète le sage. Alors et alors seulement, ajoute le sage, l'être humain pourra, à leur juste valeur, manger, boire, travailler et se réjouir devant Dieu (Eccl 3.13). Il y a là une piste qui nous ouvre le chemin de la rédemption. En effet, la prise en compte

1

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Robert SOMMERVILLE, L'Ethique du travail, Méry-sur-Oise, Editions Sator, 1989, p.34.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Voir les ouvrages de Jacques Ellul sur la technique. Par exemple : Jacques ELLUL, *Le système technicien*, Paris, Le Cherche Midi, 2012.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Robert SOMMERVILLE, op.cit., p.35.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Par exemple, une boîte de production française de films pornographiques a écrit une Charte déontologique pour la production X française <a href="https://productions-x-responsables.com/accueil/">https://productions-x-responsables.com/accueil/</a>.

de la chute pourrait nous laisser sur un constat désabusé, voire fataliste. Ce serait oublier l'œuvre rédemptrice de Dieu dans ce monde pécheur et le travail de sa grâce dans notre travail.

## C. L'œuvre rédemptrice de Dieu : quel impact pour notre travail ?

C'est une dimension fondamentale et pourtant négligée : la portée de la rédemption sur notre travail. Sans doute est-ce liée à notre tendance à spiritualiser l'œuvre du salut.

Nous ne sommes pas les premiers. Les écrits des apôtres n'auront de cesse de montrer aux communautés auxquelles ils écrivent les conséquences concrètes de la délivrance spirituelle opérée par le Christ, dans toute la matérialité de la vie.

Commençons par affirmer que, dans l'œuvre de rédemption de Dieu, l'importance et la valeur du travail sont réaffirmées.

Le peuple hébreu libéré de l'esclavage par Dieu est appelé à travailler comme condition de sa liberté. Tous les héros de la foi qui nous sont donnés en exemple ont travaillé, et souvent des métiers humbles : pensons à David le berger ou Paul le faiseur de tentes. Dieu lui-même quand il s'est fait homme a passé la plus grande partie de sa vie à travailler comme charpentier. Le Christ nous encourage à ne pas rester oisifs mais à faire fructifier nos talents. Les apôtres nous encouragent à travailler, même si le Christ revenait demain. Ainsi la parole sévère de Paul aux Thessaloniciens cité plus haut, chrétiens de Thessalonique qui avaient délaissé le travail car ils pensaient le retour du Christ imminent et donc le travail inutile. Le réformateur Luther aurait en ce sens dit que même si le Christ revenait demain, il planterait un arbre aujourd'hui.

#### Il faut ici noter également, et c'est important, que, dans la nouvelle création, nous travaillerons.

Contrairement à une certaine imagerie populaire, dans la nouvelle création nous ne serons probablement pas inactifs, des âmes flottant sur les nuages passant leur temps à chanter. Certes nous serons libérés de la pénibilité du travail mais nous serons appelés à exercer nos dons et à régner sur terre, enfin pleinement à la gloire de Dieu. A l'image de cette parabole du Christ sur son retour où il confie à ses fidèles serviteurs d'être gouverneurs de cinq et dix villes (Lc 19.11-27).

Par ailleurs, même si nos efforts sont accompagnés de peine et de vanité, ils ne sont pas complètement inutiles : Dieu est disposé à bénir le travail de l'homme (Ps 65), et l'être humain peut à juste titre appeler la bénédiction de Dieu sur l'œuvre de ses mains (Ps 90.17). Plus encore, en Christ, Dieu promet de racheter et de restaurer le travail, de la même manière qu'il rachète et restaure sa création tout entière. Le projet de salut de Dieu n'est en effet pas seulement de sauver des âmes mais aussi les corps. Autrement dit la corporéité de nos vies importe. Ce que nous faisons ici et maintenant compte pour l'éternité. C'est en partie un mystère à nos yeux (mystère lumineux !) mais, de même que les richesses des nations viendront à Jérusalem, notre travail, pour insignifiant qu'il puisse paraître, servira le royaume de Dieu

Autrement dit, aucun travail n'est exclu de la grâce de Dieu et de son projet parfait pour la personne. En Christ, même le travail qui semble *a priori* le plus dépourvu de sens a une signification éternelle. A l'heure de la division toujours plus grande du travail, de son émiettement, de sa fragmentation, cette réalité n'est pas toujours évidente à voir, aussi est-elle est en partie à affirmer par la foi. Ainsi la parole de Paul aux Corinthiens : « Ainsi mes frères et sœurs bien aimés, soyez fermes, inébranlables progressez toujours dans l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail dans le Seigneur, n'est pas inutile » (1Co 15.58)

La différence qu'introduit la dynamique de la rédemption sur notre travail, c'est que désormais notre travail est pour Dieu et avec Dieu. L'Evangile change la motivation profonde de notre travail<sup>16</sup>: « Tout ce que vous faites, faites-le de tout votre cœur, comme pour le Seigneur et non pour des hommes, sachant que vous recevrez du Seigneur un héritage pour récompense » (Col 3.23-24) La vanité du travail sous le coup de la chute vient du fait que le travail est déconnecté de la relation avec Dieu. Par sa grâce, Dieu restaure notre relation avec lui et dès lors tout ce

-

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Timothy KELLER y consacre tout un chapitre. *Op cit.*, pp.277-293.

qui était affecté par la rupture de la relation avec lui peut être restauré, déjà visiblement en partie, ou en espérance par la foi.

Ainsi Dieu nous demande de l'inviter dans notre travail. Il demande par exemple aux israélites de célébrer une fête à l'occasion à la fois des moissons et des vendanges (Ex 23.16, Dt 16.13-15).

Mais Dieu, dans sa grâce, nous libère aussi de l'esclavage du travail. Il est significatif que Dieu commande au peuple qu'il a libéré de l'esclavage de consacrer un jour au repos (Ex 20.8-11). Le sabbat est un commandement libérateur qui permet à l'homme de relever la tête de son labeur et de se réenraciner dans la relation avec Dieu. En ce sens, le sabbat garde l'être humain de la tentation d'idolâtrer son travail et remet celui-ci à sa juste place.

Par le sabbat, l'être humain se souvient que Dieu prend soin de lui même quand il se repose (« C'est inutilement que vous vous levez tôt, que vous vous couchez tard et que vous mangez le pain de la peine : il en donne autant à son bien-aimé pendant qu'il dort. », écrit le psalmiste au psaume 127.2), et surtout il lui rappelle que sa valeur n'est pas dans son travail mais dans sa relation avec son Créateur. Nous avons tôt fait d'écarter le commandement du sabbat d'un revers de la main sous prétexte que nous sommes sous la nouvelle alliance, mais il y a pourtant là une vérité profonde à méditer dans un contexte où, *via* nos smartphones, nous sommes 7 jours sur 7 et 24h sur 24h disponibles pour répondre à nos emails... Dans la perspective de la rédemption, il est en tout cas central d'affirmer et de marquer concrètement que notre identité est en Christ et non dans notre travail.

Enfin, en Christ le travail devient avant tout service du prochain, à l'image du Christ qui s'est fait serviteur (et serviteur souffrant !) La valeur de notre travail tient dans le service qu'elle rend à notre prochain, et plus largement à sa contribution au bien commun de la société. Mieux, par notre travail et à notre travail, nous avons l'occasion de pratiquer l'amour du prochain, qui est le grand commandement qui résume la Loi et les prophètes (Mc 12.31).

### PARTIE 3:

# Les enjeux éthiques du monde du travail aujourd'hui

Les enjeux éthiques liés à la réalité du monde du travail aujourd'hui que nous nous proposons d'élaborer ici découlent à la fois du constat que nous avons fait dans la première partie et de la vision théologique élaborée dans la deuxième partie.

Nous discernons principalement cinq enjeux éthiques : l'enjeu de la dignité des travailleurs, l'enjeu d'une vision holistique du travail, l'enjeu de la justice sociale, l'enjeu relationnel et celui du sens et de la reconnaissance du travail. Ces enjeux éthiques sont intimement liés, voire inextricables. Un exemple : si mon travail est reconnu, si je suis traité avec respect, alors j'aurais sans doute le sentiment de ma dignité comme travailleur.

Voyons néanmoins chacun de ces aspects séparément.

# A. L'enjeu de la dignité des travailleurs

La défense de la dignité absolue<sup>17</sup> de toute personne humaine, et en particulier des plus exposés (comme les figures bibliques de « la veuve, l'étranger, l'orphelin »<sup>18</sup>) est au cœur de l'éthique chrétienne. Elle est fondée théologiquement sur la création de l'être humain en image de Dieu,

 $<sup>^{17}</sup>$  Nous employons le terme « absolu » comme un qualificatif éthique au sens d'intouchable, et non dans un sens théologique qui ne reviendrait qu'à Dieu.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Dt 10.17-18, Dt 24.17-22, Ps 68.6, Jac 1.27.

qu'elle demeure malgré la chute<sup>19</sup>, raison pour laquelle tout manque de respect à la dignité de l'être humain est insulte au Créateur : « Par elle [notre langue] nous bénissons le Seigneur notre Père, et par elle nous maudissons les hommes faits à l'image de Dieu. » (Jac 3.9).

Mais que peut vouloir dire défendre la dignité des travailleurs aujourd'hui? Que dire et faire pour que les travailleurs se sentent eux-mêmes dignes, même s'ils le sont toujours aux yeux de Dieu? La réponse est simple : les traiter avec dignité! Mais qu'est-ce que cela veut dire concrètement?

La dignité commence par le respect et tient en partie beaucoup au respect, un respect aux multiples facettes : le respect dans le regard porté sur les travailleurs, en particulier les plus précaires (sont-ils mêmes regardés ?), le respect dans la parole dite à leur sujet (qu'entend-on à leur sujet ? Qu'il suffit de traverser la route pour trouver du travail ?), dans la parole qui leur est adressée par leurs supérieurs (ici la pratique américanisante du tutoiement généralisé pour faire plus « friendly » n'aide pas forcément, voire peut être hypocrite), le respect dans l'attitude et les actes posés à leur égard (de quelle manière leur sont confiées les tâches à faire ? Le travail accompli est-il remercié ou banalisé ?). Le respect : un minimum syndical, pour le dire ainsi, mais déjà un défi.

Mais le principe de la dignité de la personne humaine, il nous faut l'ajouter, implique aussi que tout soit ordonné à la personne : « Le sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat » (Mc 2.23-28). La dignité de la personne implique donc de refuser d'idolâtrer un quelconque système : ainsi, ce n'est pas l'homme qui doit servir l'économie mais l'économie qui doit être au service de la personne humaine ; ce n'est pas la personne qui doit être au service du monde du travail, mais le monde du travail qui doit être ordonné au service de la personne. On pourrait ici reprendre la belle maxime du philosophe Emmanuel Kant : « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité, aussi bien en toi qu'en autrui, toujours comme une fin et jamais simplement comme un moyen »<sup>20</sup>. Comment donc le monde du travail pourrait-il être ainsi au service de l'être humain, et particulièrement de ceux qui sont le plus exposés ? Vaste question qui, si elle était prise au sérieux, impliquerait de sérieuses remises en question des modes de fonctionnement du monde du travail et aussi de nos modes de consommation qui impactent l'organisation du travail. Tenons-nous compte, quand nous achetons nos smartphones, des personnes qui travaillent dans les mines pour extraire les minerais nécessaires à la fabrication de ceux-ci? Ou encore, savons-nous respecter vraiment le dimanche comme jour de repos sans faire nos courses et faire donc travailler d'autres ? Savons-nous ne pas commander à manger par livraison quand il pleut des cordes car le livreur en scooter risquerait un accident?

La dignité se poursuit aussi par la justice sociale, que nous développerons ci-dessous (faut-il forcément travailler plus pour gagner plus ?). La dignité mérite même d'aller jusqu'à l'amour (un peu d'humanité dans les relations salariales aiderait sans doute !). Nous l'évoquerons là aussi par après.

.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Gn 9.5-7, Ac 17.28-29, Jac 3.9-10.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> E. Kant, *Fondation de la métaphysique des mœurs [1785]*, trad. par A. Renault, Paris, Flammarion, 1994, p. 97.

### B. L'enjeu de la justice sociale

Les prophètes de l'ancienne alliance et le Christ lui-même, le prophète par excellence, ne cessent de dénoncer l'injustice sociale<sup>21</sup>. Il faudrait être singulièrement sourd pour ne pas entendre l'appel de Dieu à la justice sociale et le jugement que Dieu inflige quand cette exigence est bafouée (voir par exemple Mt 23.23 et 25.31-46). Rappelons que si Israël a été envoyé en exil, c'est pour deux raisons principales, liées l'une à l'autre : l'idolâtrie et l'injustice sociale. Liées l'une à l'autre car, quand on adore mal (dimension verticale), on agit mal (dimension horizontale) ; quand on adore Mammon, on oppresse les pauvres. Par exemple, quand on vise l'optimisation financière, comme en cherchant à acheter au moindre coût possible, on oppresse les producteurs.

Mais que peut vouloir dire pour nous aujourd'hui, dans le monde du travail tel qu'il est, l'exhortation à la justice sociale ? Il nous semble que la question principale qui se pose est celle d'une juste valorisation salariale en soi, et de la justice entre les valorisations salariales.

Une juste valorisation salariale : « tout ouvrier mérite son salaire » (Lc 10.7, repris par Paul en 1Tim 5.18), sous-entendu, un salaire digne, juste. Oui, mais qu'est-ce qu'une juste valorisation salariale ? Sans aucun doute et, *a minima*, un salaire qui permet de vivre dignement, c'est-à-dire de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, en tenant compte de là où l'on vit (cela coûte plus cher de vivre dans certains endroits que dans d'autres !) ; bref, de ne pas avoir à se serrer la ceinture à la fin du mois. Il faudrait tout un article pour élaborer des critères bibliques de rémunération du travail, mais le critère des besoins de la personne est clairement central : que personne ne manque de rien (2Co 8.13-15). On pourrait ajouter l'exemple biblique de l'ouvrier de la onzième heure : même l'ouvrier n'ayant travaillé qu'une heure est payé comme les autres ! Ce n'est pas une logique de justice humaine ; il en va sans doute, dans l'esprit du maître, des besoins de l'ouvrier (Mt 20.1-16)<sup>22</sup>.

La justice entre les valorisations salariales : ici, il s'agit d'avoir un regard comparatif entre les salaires des uns et des autres et de constater l'ampleur (parfois abyssale !) des différences salariales entre un simple ouvrier et un patron de grande entreprise. Il n'est pas question de plaider pour un égalitarisme total (la Bible ne nous semble pas aller dans ce sens). Qu'un patron, pour une multitude de raisons, gagne plus qu'un ouvrier nous paraît justice, dans la mesure où il utilise son surplus d'argent avec justice, c'est-à-dire pour faire le bien (comme Job par exemple, à l'inverse du riche insensé de Luc 12.16. Nous plaidons simplement (mais ce serait déjà un grand pas !) pour la mise en place d'une règle d'équité (on parle de ratio d'équité depuis 2020) dans les variations salariales. Certains évoquent par exemple la règle du 1/100<sup>23</sup>, c'est-à-dire que le salaire du plus haut placé soit au maximum 100 fois supérieur au salaire du plus bas placé. C'est un exemple, parce qu'actuellement les dirigeants des entreprises du CAC 40

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Le prophète Amos n'y allait pas par quatre chemins pour dénoncer les riches qui oppressent les pauvres et détournent la justice. Jésus reprendra cette exigence à sa manière : « Quel malheur pour vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin et vous laissez de côté ce qui est le plus important dans la loi : la justice, la compassion et la foi ; c'est cela qu'il fallait pratiquer sans laisser de côté le reste » (Mt 23.23) Ainsi, l'exhortation du prophète Michée : « On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bien ; et ce que l'Éternel demande de toi, c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, et que tu marches humblement avec ton Dieu » (6.8).

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Nous distinguons ce que nous pouvons attendre d'une justice sociale dans le monde en termes de rémunération salariale de ce qui est censé se vivre en Eglise, maison-témoin du Royaume, et qui va beaucoup plus loin : tout était en commun (Ac 2.43-44, Ac 4.32) et « Il n'y avait parmi eux aucun indigent » (Actes 4, 34).

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> https://www.gouvernance-rse.ca/?p=8827

gagnent environ 450 fois un SMIC<sup>24</sup>, et certains patrons peuvent gagner plus de 1000 fois le salaire médian de leurs employés<sup>25</sup>. Un ratio de 1/100 peut paraître déjà énorme, mais dans un monde déchu, une éthique sociale ne peut proposer que de limiter le mal, et c'est déjà pas mal.

Mais la question de la justice sociale ne se limite pas à la question de la juste valorisation salariale et de l'écart entre salaires. La justice sociale tient aussi aux conditions de travail, c'està-dire au fait de donner à chacun, notamment aux plus exposés, des conditions d'exercice justes de leur métier. Cela peut aller du fait le plus basique d'offrir des garanties en termes de sécurité dans l'exercice de son travail (on pense à tous les métiers exposés à des substances nocives) à toute une réflexion sur la pénibilité, ou plus exactement comment diminuer la pénibilité du travail (dans la mesure du possible).

Ici le raisonnement du philosophe politique John Rawls quant à la justice sociale est intéressant. Il imagine que nous sommes tous sous un « voile d'ignorance » quant à notre position dans la société et, de là, il nous invite à nous poser la question : si je ne savais pas quelle position j'occuperai dans la société, quelle répartition des biens défendrais-je ? Sa réponse est : une répartition équitable ! Il corrige ainsi le libéralisme économique par un accent social démontré comme *a priori* plus juste<sup>26</sup>. Nous pourrions appliquer le raisonnement du « voile d'ignorance » à bien des aspects du monde du travail, comme celui des conditions de travail que nous venons de voir : si je ne savais pas mon poste dans l'entreprise, quelles conditions de travail défendrais-je ?

On le voit venir : l'enjeu de la justice sociale n'est pas qu'une question de relation interpersonnelles qui relève de la bonne volonté informelle des parties prenantes . C'est une question structurelle, c'est-à-dire qui implique un encadrement légal, des lois, des accords d'entreprises, fruits de négociations syndicales. Comme le dit bien cette citation de Lacordaire : « Sachent donc ceux qui l'ignorent, sachent les ennemis de Dieu et du genre humain, quelque nom qu'ils prennent, qu'entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit ».<sup>27</sup>

### C. L'enjeu relationnel

L'éthique du travail au 21<sup>ème</sup> siècle sera relationnelle ou ne sera pas<sup>28</sup>! Frédéric de Coninck écrit : « L'éthique du travail, en cette fin de XXème s., sera largement une éthique des relations au travail. La qualité de ces relations témoignera de la force qui nous anime »<sup>29</sup>, esprit de la chair et de ce monde ou puissance de l'Esprit, comme le décrit bien Paul en Galates 5.13-25. « Souvenons-nous que notre activité, dans son ensemble, et notre travail en particulier, se

12

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> https://www.humpact.fr/ratio-d-equite-le-grand-ecart-salarial/

 $<sup>^{25}\,</sup>Comme\,Google\,en\,2020: \underline{https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-bulle-economique/pour-reduire-les-inegalites-un-ratio-d-equite-ou-une-taxe-4875129}$ 

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> John RAWLS, A *Theory of Justice*, Cambridge, Massachusetts: Belknap Press, 1971.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Henri LACORDAIRE (1802-1861), *Sermon à la chaire de Notre-Dame* (1848) Ici, Lacordaire ne parle pas d'un point de vue théologique, du point de vue du salut, disant que la Loi affranchit, mais du point de vue de l'éthique sociale : dans la société, la loi affranchit car elle protège le faible du pauvre, le pauvre du riche, le serviteur de l'esclave.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> « L'éthique du travail, en cette fin de XXème s., sera largement une éthique des relations au travail », in Frédéric De Coninck, « L'homme dans l'action et ce qu'on en dit. Jalons bibliques pour une éthique du travail », *Hokhma*, n°57, 1994, p.23.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Frédéric DE CONINCK, op. cit., p.23.

trouvent confrontés à ce critère de base : haine et dévoration d'un côté, amour et bienveillance de l'autre »<sup>30</sup>.

Que l'éthique du travail, et l'éthique chrétienne en générale, soit une éthique de la relation, car une éthique de l'amour du prochain, est un principe général. Mais cela nous semble d'autant plus vrai dans la réalité du monde du travail d'aujourd'hui. En effet, beaucoup des maux qui créent le mal être de nombreux travailleurs est la question des relations, des relations souvent dysfonctionnelles. Sans aller jusqu'à évoquer le harcèlement au travail, le monde du travail a perdu en partie l'essentiel : la relation humaine, simple, cordiale, voire fraternelle.

Bien sûr, le travail, c'est le monde professionnel et il faut être professionnel (qu'est-ce qu'on entend cela!). Mais être professionnel n'empêche pas d'être humain et de se montrer humain dans les relations de travail quelles qu'elles soient. Être professionnel n'empêche pas de considérer celui que j'ai en face de moi comme une personne humaine et non juste comme un client, un fournisseur, un concurrent, etc.

Malheureusement, au sein d'une même entreprise, le management par la peur, la compétition les uns contre les autres règne souvent ; où l'autre est par conséquent un concurrent, voire un ennemi. Nous ne sommes pas sûrs qu'il y ait grand-chose à gagner à nourrir ce « jeu » malsain. Nous croyons qu'il y a plus à gagner, en soi et à terme, pour soi et pour tous, à favoriser la relation humaine : à savoir adresser un sourire, à prendre des nouvelles, à encourager, à taper sur l'épaule, à être ce collègue sur qui on peut compter, à prier pour, etc. Car investir la relation humaine, c'est remettre de la dignité, de la justice et du sens, pour soi et pour les autres !

Cette qualité des relations humaines à retrouver pose nécessairement la guestion des conflits au travail. Sur ce point encore, l'éthique chrétienne a son mot à dire. En effet, le chrétien est particulièrement appelé à être un « artisan de paix » (Mt 5.9)<sup>31</sup>. La recherche de la bonne entente sur son lieu de travail est ainsi un objectif prioritaire pour le chrétien, pour lequel il est juste de faire des efforts et des concessions. Négativement, il s'agit déjà de ne pas semer la zizanie : les exhortations de Paul à ceux qui sèment le trouble et forment des clans dans les communautés pourraient ici être transposés dans le monde du travail ; les propos de l'apôtre Jacques sur le pouvoir de notre langue et sur l'usage de notre langue nous invitent à être attentifs aux paroles blessantes, sarcastiques ou malveillantes. Être artisan de paix c'est aussi ne pas céder à l'envie ou à la jalousie, ne pas être dans l'esprit de rivalité, de compétition, dans le « chacun pour soi » égoïste, dans la volonté de briller aux dépens des autres, etc. Toutes ces choses qui génèrent des conflits. Pas si évident dans un monde où tout cela est bien souvent encouragé! En ce sens, le chrétien devra souvent nager souvent à contre-courant du monde, d'où la nécessité de pouvoir trouver dans l'Eglise un lieu de soutien, de ressourcement, d'encouragement. Positivement, être un artisan de paix implique de s'efforcer d'être un collègue sur qui les autres peuvent compter, d'être celui capable de donner un coup de main au collègue en difficulté ou au débutant et, d'être celui capable, dans la mesure du possible (Rm 12.18), d'œuvrer à calmer les tensions, à encourager le dialogue plutôt que la confrontation.

Ces versets de l'épître de Jacques résume bien ces différents éléments : « Par la langue nous bénissons celui qui est Seigneur et Père, et par elle nous maudissons les humains qui sont à la ressemblance de Dieu. De la même bouche sortent la bénédiction et la malédiction. Il ne faut pas, mes frères, qu'il en soit ainsi(...) Qui est sage et intelligent parmi vous ? Que celui-là montre ses œuvres par sa belle conduite, avec douceur et sagesse. Mais si vous avez au cœur une passion jalouse et amère ou une ambition personnelle, n'en soyez pas fiers et ne mentez

\_

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Frédéric DE CONINCK, op. cit., p.24.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Robert SOMMERVILLE, L'Ethique du travail, Méry-sur-Oise, Editions Sator, 1989, p.87-98.

pas contre la vérité. Cette sagesse-là n'est pas celle qui descend d'en haut : elle est terrestre, animale, démoniaque. En effet, là où il y a passion jalouse et ambition personnelle, il y a du désordre et toutes sortes de pratiques mauvaises. La sagesse d'en haut, elle, est d'abord pure, ensuite pacifique, conciliante, raisonnable, pleine de compassion et de bons fruits, sans parti pris, sans hypocrisie. Or le fruit de la justice est semé dans la paix par les artisans de paix. » (Jac 3.9-18)

# D. L'enjeu d'une vision holistique<sup>32</sup> du travail

On sait que la fragmentation du travail, depuis Ford, a été « inventée » pour permettre plus d'efficacité. Ce qui veut dire, pour aller vite, que le critère suprême aujourd'hui dans le monde du travail est l'efficacité, et non le sens. Il ne s'agit pas de dire qu'il ne faut pas chercher à être plus productif, mais il s'agit d'alerter sur une efficacité qui pourrait devenir une idole, une idole qui fait perdre sens aux travailleurs et les rends esclaves. Peut-être que parfois, un peu moins de fragmentation (et un peu moins d'efficacité... et alors?), aiderait les travailleurs à se réapproprier la pertinence de leur travail. Et, qui sait, à avoir davantage le sens de son travail, est-on peut-être plus efficace?

Tout travailleur est un être humain qui a besoin de sens à son action, car il est un être de sens. Le priver de l'accès au sens de son travail en le fragmentant, c'est le déshumaniser et en faire un simple moyen de production, ce qui n'est pas respect de sa dignité comme homme. Il s'agirait donc pour le travailleur de pouvoir avoir une vision plus large de ce à quoi contribue son travail particulier; de savoir ainsi que son travail n'est pas isolé, mais s'intègre dans un ensemble plus vaste qui a du sens : « voilà à quoi sert mon travail ! » De sortir aussi ainsi d'un simple rapport vivrier à son travail. C'est ici un appel aux managers, responsables, dirigeants, de savoir dire à leurs subordonnés comment la tâche particulière dont ils s'occupent est utile au tout. C'est essentiellement un enjeu de communication et de coordination : dire mais aussi faire se rencontrer les différents corps de métiers d'une même entreprise pour permettre à chacun de se rendre de la partition qu'il joue dans l'orchestre. Il en va donc d'une défragmentation des relations humaines, d'une réinsertion de chacun dans un réseau social professionnel, afin que chacun ne vive pas seulement son travail de manière isolée mais vraiment comme partie d'un tout !

## E. L'enjeu du sens et de la reconnaissance

Si ce pour quoi nous venons de plaider dans les quatre points précédents – redonner de la dignité au travailleur via le respect, recouvrer la vision d'ensemble de son travail, vivre la justice sociale à son travail et remettre au cœur du monde professionnel la relation humaine – était mis en place, nous croyons que ce cinquième point n'aurait sans doute pas lieu d'être. Car, si je sens ma dignité respectée, s'il m'est donné l'occasion d'avoir une vue d'ensemble de ce à quoi contribue mon travail, si j'ai un salaire me permettant de vivre correctement, si j'expérimente la cordialité voire la fraternité dans mes relations au travail, alors, alors sans doute que la question du sens de mon travail et de sa reconnaissance ne se posera plus, ou moins.

Il faut néanmoins en dire un mot. D'abord, il s'agirait sans doute de cultiver la gratitude pour ce que l'on a et de lutter contre l'ingratitude qui nous fait considérer que tout nous soit dû. Car tout bien qui nous est remis, même si c'est dans le cadre d'une relation marchande, est un don

 $^{32}$  Nous employons le terme « holistique » ici en contre-point de « fragmenté », c'est-à-dire « une vision d'ensemble ».

du Père, Père de tout bien. Et beaucoup de ses dons se font par l'intermédiaire de ses créatures, et notamment de nos congénères. Aussi Paul invite les chrétiens à vivre dans un esprit de gratitude en général (Col 3.15) et de reconnaissance pour tous les hommes (1 Thess 2.1). Par ailleurs, le regard que Dieu porte sur nous peut grandement aider. Henri Blocher écrit ceci : « Le Seigneur, sans qui nul moineau ne bat de l'aile, sait donner sens aux tâches mêmes qui nous en semblent dépourvues » 33. Par la foi, il s'agit de croire que Dieu se sert de mon travail fait avec Lui et pour Lui pour l'avancement de son Royaume : mystère lumineux ! Il s'agit dans la même veine de recouvrer le sens du travail comme vocation, comme l'ont plaidé avec force les Réformateurs 4. Enfin, les propos de Paul aux esclaves de son temps sont aussi intéressants : clairement, leur condition n'est pas enviable, et pourtant Paul les invite à vivre leur travail forcé pour le Christ et non seulement pour leur maître terrestre, et il leur promet qu'ils en récolteront les fruits (Eph 6.5-8).

Une prière pour conclure : « Que le Seigneur nous donne de voir notre travail et celui de nos voisins avec son regard ! »

\_

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Henri BLOCHER, « Treize thèses de théologie du travail », *Ichthus*, 98, 1981, p.5.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Et les métiers à leur époque étaient sans doute très modestes!